

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

DIEU ET LA FRANCE.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE.

Nous touchions, fort incidemment, il y a quelques jours, la grave question de l'instruction publique.

Nous accusions l'enseignement, tel qu'il est organisé en France, de rebuter la jeunesse.

Un de nos lecteurs, honorable professeur de l'Université, relève d'une manière fort courtoise d'ailleurs notre accusation, et après un éloge (auquel nous n'éprouvons aucune difficulté à nous associer) des fortes études, des connaissances variées et profondes, que l'Université réclame de ses professeurs, il nous demande de préciser nos accusations ; et, s'il y a un mal, de le dévoiler ; s'il y a un remède de le signaler.

Nous n'avons pas la prétention de porter un jugement sur une question aussi importante, mais puisqu'on nous en offre l'occasion, nous allons dire notre pensée tout entière.

Nous croyons pouvoir faire à l'enseignement français un premier reproche : son défaut d'unité. L'esprit humain est un, dans ses aptitudes générales que l'instruction, la première instruction surtout est chargée de développer. Une instruction rationnelle doit avoir à notre avis, une première partie de son programme commun à tous les esprits, et former pour ainsi dire une échelle immense, qui se ramifiera plus tard, à l'heure où se dessineront les aptitudes diverses, mais qui pour tous commence par le même échelon.

Rien de pareil en France.

Qu'est-ce que l'institution primaire ? Sans doute un premier degré qui mène à l'instruction secondaire ? nullement.

Ces deux enseignements, qui devraient se suivre, sont deux voies complètement séparées, complètement divergentes. On y apprend des choses bien souvent semblables ou qui devraient l'être ; on y exerce les mêmes facultés, on y prépare souvent des résultats identiques, mais dans un ordre, avec un programme absolument différent.

A peine se touchent-elles au début par les éléments les plus rudimentaires, la lecture et l'écriture, pour s'éloigner aussitôt dans des directions opposées, et ne plus se rencontrer jamais.

Il faut suivre l'une des deux voies.

Il est à peine permis d'hésiter, de tâtonner : et malheur à qui se trompe, c'est une éducation manquée. — A dix ans à peine, quelque fois plus tôt, on fait le classement : celui-ci fera ses études, celui-là ne les fera pas. C'est fini, on n'y revient plus ; on n'y peut plus revenir.

Votre fils serait un aigle, il n'importe. Il est voué à l'école primaire dès qu'il y a mis le pied. Que plus tard, ayant conscience de sa valeur, il veuille rebrousser chemin, monter plus haut, aspirer aux écoles, concourir pour l'épaulette, impossible ; on n'entre pas en huitième à quatorze ans ; il est trop tard.

C'est là un premier inconvénient qui n'a qu'une compensation, une seule : l'avantage de mettre une grammaire latine dans les mains des enfants de dix ans, et une grammaire grecque dans celles des enfants de onze.

Et cet avantage est précisément à nos yeux le second inconvénient de l'organisation des études en France. Tout-à-l'heure nous avions des enfants condamnés dès dix ans à l'enseignement primaire à perpétuité ; en voici d'autres, tristes privilégiés, condamnés au

même âge à étudier le latin et le grec, quand ils balbutient à peine leur langue.

Nous savons, à cet égard, ce que pensent des professeurs vieillis dans l'enseignement. Un tiers à peine de leurs élèves porte le fardeau, les autres le traînent comme un boulet, ne retirent de ces études arides, imposées prématurément à leur âge, qu'un incurable ennui et souvent, hélas ! comme nous le disions, le dégoût de toute étude sérieuse.

Les natures tenaces, dures au travail, patientes, résistent, réussissent même, pour s'éclipser souvent plus tard, sur la fin de leurs études. Les intelligents, qui n'ont pas ces vertus héroïques, traversent péniblement la période d'ennui. Quelques-uns, pendant cette longue incubation, étouffent dans la paresse et s'atrophient. D'autres y sommeillent seulement ; puis, tout-à-coup, vers la troisième, se réveillent, prennent goût à l'étude, ont de l'éclat, et regagnent en quelques mois tant d'années inutiles.

Dans toutes les questions, sans doute, il est plus facile de trouver le mal que d'indiquer le remède. Ce n'est pas, du reste, dans un article de journal qu'on pourrait développer, comme elle le mérite, la question de l'enseignement ; mais cependant n'y aurait-il pas là des réformes à faire ?

Sans parler de l'enseignement religieux, sans lequel il n'y a aucune éducation possible, nous voudrions un enseignement primaire, préparation naturelle et nécessaire à l'enseignement secondaire, et donnant droit, s'il le faut, à un premier diplôme, dont les matières principales seraient le français, l'histoire et la géographie, le calcul, une langue vivante ; — un enseignement secondaire, suite naturelle de l'enseignement primaire, supposant les connaissances variées

et étendues d'une instruction primaire sérieuse, et comprenant les langues mortes, les sciences, la philosophie de l'histoire, etc.....

Nous ne prétendons pas donner un programme, nous le répétons, nous nous bornons à esquisser un plan. Nous croyons qu'à suivre cette méthode, il y aurait moins de temps perdu ; nos enfants sauraient mieux et plus.

Et en même temps l'enseignement primaire, tel que nous le comprenons, ne serait plus une impasse, ce serait un chemin.

Nos enfants trouveraient auprès d'eux, et souvent dans leur famille même, auprès de leurs mères les moyens de commencer leur éducation, qui n'exigerait qu'à un âge plus avancé, les connaissances supérieures à celles de l'éducation la plus complète des mères de famille.

Chose étrange et nouvel exemple de l'anarchie qui règne dans l'éducation française ! On entend sans cesse souhaiter que la mère soit en état de donner la première instruction à ses enfants. Et en effet où trouveraient-ils un enseignement plus sympathique, plus patient, plus dévoué ? On entend souhaiter que la mère de famille riche, qui a des loisirs, substitue ce soin sacré, à tant d'occupations frivoles qui remplissent parfois sa vie.

Et on lui rend ce soin tout à fait impossible ! par une raison bien obscure assurément, l'instruction que vous donnez à vos fils, l'instruction que vous donnez à vos filles, n'ont dès le début rien de commun.

La mère la plus dévouée, la plus sérieuse, la plus désintéressée d'être le répétiteur d'un fils de dix ans, le voit avec une curiosité un peu inquiète, s'aventurer vers ces régions incon-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

CONVERSATION FAMILIÈRE

SUR QUELQUES-UNES

DES QUESTIONS QUI NOUS DIVISENT.

(Suite et fin.)

LE ROYALISTE.

M. Thiers, en affaiblissant et en divisant l'Assemblée nationale, travaille, certes sans le vouloir et sans s'en rendre compte, non pas à l'affermissement de la République, mais au profit de l'Empire ! Il est malheureusement vrai que l'Empire, malgré ses fautes, malgré ses hontes, malgré ses crimes, a aujourd'hui des chances qu'il n'aurait jamais dû avoir après les ruines qu'il a accumulées. Ce revirement de l'opinion publique tient à deux causes : à la répulsion inspirée par les actes des républicains du 4 septembre et, en second lieu, à la faiblesse du provisoire actuel. Si la France, en un jour d'épuisement et de découragement, a la lâcheté de laisser l'Empire s'emparer d'elle de nouveau, M. Thiers d'un côté et les princes d'Orléans d'un autre auront à supporter devant leur patrie, devant l'histoire, une bien lourde part de responsabilité.

Vous m'accusez d'avoir changé d'opinion ; j'avais, vous avez raison, bien des tendances républicaines et j'ai souvent rêvé, après toutes nos révolutions, l'établissement d'une république honnête. Je ne crois pas que ce rêve soit possible aujourd'hui. La république ne s'est pas présentée à nos yeux en honnête femme, elle a voulu s'emparer de nous en voleur de grands chemins. Les tendances autoritaires de ses chefs, la dictature qui semble être toujours son dernier mot, sans même parler des folies, des infamies, des crimes de la Commune, ont trop inquiété et trop effrayé. De plus, nous ne sommes malheureusement pas dans des temps ordinaires où l'on peut discuter tranquillement sur les mérites théoriques et philosophiques de telle ou telle forme de gouvernement. Nous traversons la crise la plus douloureuse de notre existence nationale, nos trop nombreuses révolutions ont fait perdre à la France le rang qu'elle occupait parmi les nations. Avant de penser à la forme du gouvernement que nous préférons, nous devons penser avant tout à l'existence de la France. Devant cette grande cause, nous devons tous faire taire nos intérêts, nos aspirations, nos ambitions, nos rancunes et nos haines. Sous quelle forme de gouvernement la France pourra-t-elle le plus promptement et le plus sûrement se relever, trouver des alliances, emprunter aux conditions les plus avantageuses les milliards dont elle a besoin ? En mon âme et conscience, je crois que la monar-

chie légitime atteindrait à ces grands buts, plus sûrement et plus vite que la république. Voilà pourquoi je suis royaliste. Si je pouvais penser que la République, que l'Empire même pussent nous relever plus sûrement que la monarchie légitime, sur mon honneur, je travaillerais à l'affermissement de la République ou au rétablissement de l'Empire. Que tous les Français aient cette abnégation, et nous serons bien près de redevenir une grande nation.

Quant à mes sentiments libéraux, rien, dans ce que je viens de vous dire, ne vous donne le droit de les suspecter. Plus que jamais je crois que les institutions et les garanties doivent être à bien peu de chose près les mêmes, que la forme du gouvernement soit monarchique ou républicaine. La monarchie, telle que l'entendent ses partisans, est le gouvernement par excellence constitutionnel, parlementaire et représentatif. Nous voulons rendre à tout jamais impossible le pouvoir personnel du souverain. Que pouvez-vous désirer de plus ? Comme vous, nous voulons la responsabilité ministérielle, l'abrogation de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, le fonctionnement régulier de deux assemblées, l'application sincère et vraie du suffrage universel, l'impossibilité pour le chef de l'État de composer la seconde assemblée uniquement par faveur, la décentralisation administrative la plus large et la plus féconde, et les facilités les plus étendues pour le pays de pouvoir formuler ses

vœux. Que pouvez-vous donc désirer que nous ne désirions autant et même plus complètement que vous ?

LE RÉPUBLICAIN.

Avec la forme de la monarchie légitime, vous engagez l'avenir, vous liez les générations futures, ce que vous n'avez pas le droit de faire. A la rigueur, je vous accorde que, dans la crise présente, si nous voyions l'intérêt de la patrie, nous nous soumettions à vivre sous un roi ; mais avons-nous le droit d'engager nos enfants à une dynastie ?

LE ROYALISTE.

Comment comprenez-vous donc la souveraineté nationale ? En poussant votre raisonnement jusque dans ses dernières limites, comme chaque jour il naît une génération, et que, par conséquent, il en arrive chaque jour de même à l'âge d'homme, il faudrait donc chaque matin consulter le pays pour savoir sa volonté. Cela est impossible ; et, dans une certaine limite, on est obligé, par un pacte national, d'engager l'avenir. D'après vos principes, nous n'aurions pas le droit de faire peser sur nos enfants les charges des emprunts que nous sommes obligés de faire, et il faudrait tout payer comptant. Mais, même sous la forme républicaine, vous engagez l'avenir en nommant un président pour un certain nombre d'années fixées d'avance,

nues où elle ne peut le guider, dans l'étude de ces langues qu'elle n'a pas apprises, qu'elle ne sait pas même lire ; que dis-je ? qu'on la trouverait ridicule de savoir, et que l'on fait commencer à des enfants de dix ans !

Eh bien, s'il est à cet état de choses une raison d'être, cachée et profonde ; s'il y a un avantage quelconque à ce que ce triple enseignement primaire, secondaire, féminin, n'ait jamais à aucun moment une période commune ; — à ce que la mère ne puisse jamais guider son fils, ni la sœur aînée son frère ; — à ce que pour leurs propres études, les femmes de France n'aient pas elles-mêmes, comme stimulant, l'espérance de secourir un jour les premiers pas de celui dont elles voudront faire l'orgueil de la famille ; — à ce que l'élève des écoles primaires ne s'élève pas par le progrès même de ses études à l'école secondaire ; s'il est enfin un avantage quelconque, qui balance tant d'infirmes, nous serons heureux qu'on nous le fasse connaître. Nous l'ignorons. Jusque là nous ne nous sentirons satisfaits que le jour où à l'enfant pauvre, mais laborieux et intelligent, nous pourrions dire en lui montrant l'école de son village :

« Tu vois cette maison modeste, entre l'église et la mairie : c'est la porte qui mène à tout. Monte-toi sage, intelligent, appliqué, la carrière est faite. La première année te conduira à la seconde, la seconde à la troisième, ainsi tant que tu mériteras de parvenir, jusqu'au jour où tu donneras à la patrie un serviteur intelligent, un honnête homme, un citoyen dévoué, un fils pieux.

« Chaque soldat recevait autrefois dans sa giberne le bâton de maréchal : c'est dans ton carton d'écolier qu'il est aujourd'hui. Marche donc résolument devant toi. Travaille et prie. Aime Dieu et ton pays, et sache bien que ni la patrie dans ce monde et surtout ni Dieu dans l'autre ne te laisseront sans récompense.

J.-R. DENAIS.

La Correspondance parisienne du *Salut public* de Lyon publie une bien curieuse conversation entre M. Thiers et quelques députés de la droite, invités au dîner hebdomadaire de la présidence :

— Vous ne cessez de me faire une opposition taquine, ce n'est pas politique, vous me pousserez un jour à la révolte. Comment voulez-vous que je me laisse amoindrir ainsi chaque jour, non-seulement dans la presse, mais dans la Chambre ? Je ne le supporterai pas, car j'ai besoin, plus que jamais,

LE RÉPUBLICAIN.

Comment comprenez-vous que le pays soit consulté !

LE ROYALISTE.

Le pays est consulté par les élections périodiques ; ses représentants sont ses mandataires naturels et réguliers, chargés de parler et d'agir en son nom. Vous m'accordez bien qu'il est impossible, sur toutes les questions grandes ou petites, de consulter l'universalité des citoyens. Quant à la forme plébiscitaire de l'Empire, vous savez combien elle n'était qu'un expédient mensonger. L'Empire s'en servait pour les besoins de sa cause, témoin le plébiscite du 8 mai 1870. Il posait au pays, à son jour, à son heure et sous la forme qui lui convenait, une question à laquelle on ne pouvait répondre que par oui ou par non. Cette forme n'était entourée d'aucune garantie. Il faut, pour être conséquent, donner également au pays le droit de poser, lui aussi, certaines questions. Je comprends autrement l'expression de la volonté nationale. Par les Assemblées, d'abord ; puis, sur certaines grandes questions, qui peuvent et doivent surgir, la faculté laissée aux conseils généraux, aux conseils municipaux même, si vous le voulez, d'émettre des vœux raisonnés que tout gouvernement ne pourrait étouffer, et qu'il serait obligé de prendre en considération. Ces vœux, pouvant toujours s'exprimer, seraient la soupape de sûreté de la volonté nationale.

de toute mon autorité. Il me faut d'une main, aujourd'hui, maintenir le parti radical, qui gagne sensiblement du terrain, qui s'organise, se compte, se discipline et se serre autour de ses chefs ; — de l'autre, il me faut tenir énergiquement le drapeau de la France déployé en face d'une armée ennemie qui campe sur notre territoire. Exigez-vous que, par-dessus le marché, je lutte avec vos commissions et avec vos orateurs ?

— On vous tient compte de vos efforts, lui répondait-on en chœur.

— Platoniquement, c'est possible ; mais dans la pratique, je vous le déclare, vous êtes insupportables et vous ne comprenez rien aux choses les plus élémentaires du pouvoir. Une époque d'exception appelle des lois d'exception ; chaque fois qu'on vous les présente, vous vous rebiffez ; comme si nous bâtissions sur le roc, comme si nous ne demeurions pas maîtres de défaire — quand nous ne serons plus sous la pression de nécessités inexorables — ce que nous avons fait dans l'intérêt commun.

— Vous allez me comprendre, ajoute M. Thiers : ai-je accepté, oui ou non, le rôle périlleux, ingrat, jugé impossible, de tirer le pays de l'abîme, de débrouiller le chaos et de renvoyer l'ennemi hors du territoire ? Ai-je, oui ou non, la responsabilité des cinq milliards à payer, de la réorganisation de l'armée, de l'ordre à maintenir, d'un régime à asseoir définitivement ? Eh bien ! vous me placez dans une de ces deux alternatives, ou d'être à la merci d'une Convention nationale sans chefs, sans cohésion, sans majorité, ou d'être réellement prépondérant, parce que je suis en réalité responsable depuis le vote de la proposition Rivet, que vous n'avez peut-être pas saisie dans toutes ses conséquences, et qui fait de moi un chef d'Etat.

Tout ceci est bien curieux déjà, mais ce qui l'est plus encore, c'est la conclusion :

— En cas de conflit, monsieur le Président ? demandèrent les députés.

— J'en appellerais au pays, qui nous entend et nous juge !

— Mais c'est l'appel au peuple ! c'est un coup d'Etat !

— Non, messieurs, c'est tout simplement UNE SOLUTION !

LA FUSION.

Nous avons annoncé, avec le *Courrier de France* et plusieurs autres journaux, que les princes d'Orléans désiraient se rapprocher du comte de Chambord.

A ce sujet, nous lisons dans l'*Union* :

Tous les journaux, même le *Siccle*, même le *Bien public*, s'occupent de nouveaux projets de fusion, qu'une note insérée avant-hier dans le *Courrier de France* avait fait pressentir. Nous avons eu d'abord la pensée de soumettre à l'appréciation de nos amis et de nos lecteurs les faits avancés à ce sujet par les divers organes de la presse parisienne ; mais cette revue n'aurait offert aucun intérêt, attendu que, sauf quelques légères variantes, toutes les versions sont à peu près identiques. Il

LE RÉPUBLICAIN.

Comme ce système de consulter la nation n'existe encore que dans votre imagination, comment, en attendant, sortirez-vous du provisoire ? L'Assemblée nationale est, vous le savez, divisée ; il n'y a pas une majorité compacte, et ce n'est pas avec quelques voix de majorité que l'on peut penser à constituer un gouvernement.

LE ROYALISTE.

L'Assemblée n'est pas aussi divisée que vous le croyez. Songez que jusqu'à présent le chef du pouvoir exécutif s'est toujours efforcé de gouverner contre le sentiment de la majorité. Le jour où le pouvoir exécutif abandonnerait ce faux système de bascule et marcherait d'accord avec elle, comme c'est son devoir, la majorité se trouverait tout d'un coup beaucoup plus compacte ; mais laissons de côté cette hypothèse que rien jusqu'à présent ne fait supposer devoir être une réalité, prenons l'Assemblée telle qu'elle est, avec les difficultés qui lui viennent des exaltés et les embarras de la politique suivie par M. Thiers. Elle a toujours une grande mission à remplir avant de songer à se dissoudre. Elle a à prendre toutes les mesures financières nécessaires à obtenir la libération du territoire et à réorganiser le pays. Elle a donc à discuter et à voter les lois de finances, la loi sur l'armée, sur l'instruction, sur la magistrature, sur le conseil d'Etat,

nous a paru plus convenable et plus utile de reproduire seulement le récit du *Figaro*, qui a le double avantage d'être plus complet et de résumer tous les autres.

On lit dans ce journal, sous la signature de M. Xavier Eyma :

« La nouvelle mise en circulation hier par un de nos confrères, le *Courrier de France*, n'était vraie que par prévision et par anticipation, si je puis m'exprimer ainsi. Aujourd'hui, elle est absolument exacte et en quelque sorte officielle. Cette nouvelle, la voici :

« M. le comte de Paris s'est engagé à rendre une visite à M. le comte de Chambord, dès que celui-ci aura adhéré publiquement au manifeste de la droite modérée, rédigé il y a déjà quelques mois.

« Si je suis bien informé, à l'heure présente, M. le comte de Chambord est informé de l'état des choses ; il a entre les mains l'appel suprême qui lui est adressé. »

Telles sont les nouvelles qui circulent, et que le *Figaro* résume avec une rigoureuse exactitude.

Nous croyons savoir que les meneurs de cette tentative, longuement délibérée, y ont renoncé.

Ils ont fini par soupçonner qu'il y avait un caractère de prince devant qui on ne se présente pas avec des conditions qui voudraient ressembler à un piège.

L'*Union de l'Ouest* dit de son côté :

En dépit des bruits contraires, nous pouvons affirmer que l'on a le plus grand espoir aujourd'hui d'une entente entre les deux branches de la maison de Bourbon.

L'ALSACE-LORRAINE.

« Les habitants de l'Alsace-Lorraine se familiarisent de plus en plus avec le nouveau ordre de choses. » C'est en ces termes, ou à peu près, que s'exprimait l'empereur Guillaume dans son dernier discours d'ouverture du Reichstag. Peu de temps après que ce discours eût été prononcé, le gouvernement impérial communiqua au Parlement un long mémoire sur la situation de l'Alsace-Lorraine, mémoire qui n'était que le développement de la phrase optimiste que le message du trône avait consacré aux nouvelles provinces de l'empire germanique. Si nous remontons à l'année dernière, à la discussion qui eut lieu alors au Reichstag sur l'introduction du régime dictatorial dans l'Alsace-Lorraine, nous voyons toutes les fractions de la Chambre rivaliser de tendresse pour les Alsaciens-Lorrains et de confiance dans leurs dispositions pour l'Allemagne ; c'était à qui se montrerait le plus impatient de les doter des institutions constitutionnelles et de les appeler à prendre part aux délibérations du Parlement. Le gouvernement proposait de prolonger le régime exceptionnel jusqu'à la fin de 1873 ; sur les instances du parti national libéral, il consentit à abréger d'une année cette période transitoire.

On n'a pas tardé à s'apercevoir qu'on s'était singulièrement trompé sur les dispositions des nouveaux sujets de l'empereur Guillaume, et le Reichstag vient, à la demande du gouvernement, de reculer à la date primitivement projetée, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 1874, la cessation de l'état dictatorial. Rien de plus curieux que les discours qui ont été prononcés à cette occasion au Parlement de Berlin. Ils forment le contraste le plus saisissant avec le tableau enchanteur que l'on avait tracé précédemment de la situation de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande ; ils constatent l'écroulement des illusions que l'on s'était faites à cet égard. Nous n'en citerons que quelques échantillons.

« Tout Alsacien, — a dit le commissaire fédéral, M. Herzog, — tout Alsacien qui fraie avec les Allemands reçoit de ses compatriotes le sobriquet de « Prussien, » et ceux qui envoient leurs enfants dans une école allemande sont poursuivis d'une haine implacable. Les Alsaciens eux-mêmes ne désirent pas venir au Reichstag, car on rendrait chez eux la vie insupportable à tous ceux qui viendraient prendre part à nos travaux. »

Voici une autre citation non moins caractéristique ; nous l'empruntons au discours du député Bamberger :

« Nous aurions dû dès le principe consentir à la prolongation du régime exceptionnel jusqu'en 1874 ; si nous l'avions fait, nous aurions évité la désagréable discussion d'aujourd'hui. Un de nos collègues vient de déclarer qu'il est nécessaire que nous nous mettions en rapport avec les Alsaciens. C'est facile à dire. Mais demandez aux employés qui sont envoyés là-bas, s'il leur est facile de se créer des relations avec les indigènes ; ils vous répondront qu'il ne leur est même pas facile de trouver un logement convenable. Une jeune Alsacienne écrivait dernièrement à une de ses amies, qui est Allemande :

« Dans notre localité se trouve un employé allemand du chemin de fer, qui se donne toutes les peines du monde pour se faire aimer ; il rend des services à quiconque lui en demande ; mais tout cela est inutile. Nous sommes décidées à lui faire toutes les misères possibles. »

« Il est impossible de modifier ces dispositions du jour au lendemain. Je ne sais même pas si l'année prochaine nous ne serons pas obligés de prolonger de nouveau la période de transition. »

Ce n'est pas du reste le député Bamberger seul qui prévoit la nécessité d'une nouvelle prolongation ; cette prévision se trouve dans plusieurs autres discours. Le comte Frankenberg va plus loin encore : il déclare qu'il eût mieux valu ne fixer aucune date précise pour l'introduction du régime constitutionnel, et laisser le gouvernement libre de choisir le moment qui lui aurait paru opportun ; ce qui veut dire, en d'autres termes, qu'il eût mieux valu faire durer indéfiniment la dictature dans l'Alsace-Lorraine. Ce même comte Frankenberg a d'ailleurs imaginé une explication fort ingénieuse pour motiver

sur la décentralisation administrative et la loi électorale. Ce n'est qu'après cette réorganisation qu'elle peut penser à se dissoudre et, pendant les mois qui lui sont nécessaires pour ces discussions, que d'événements peuvent surgir ! Que l'Assemblée nationale commence, comme elle semble vouloir le faire maintenant, à forcer le pouvoir exécutif à marcher d'accord avec elle. Dans notre état présent, si précaire et si faible, de tout côté on redoute une nouvelle crise. Comment et quand cette crise arrivera-t-elle ? Que M. Thiers vienne à mourir, et cette supposition n'a rien d'impossible, rien n'est prévu, et la France peut devenir le champ de toutes les ambitions, de toutes les convoitises, de tous les coups d'Etat. Dans ce chaos, l'Assemblée nationale, que vous cherchez si aveuglement à affaiblir et dont vous demandez sans savoir pourquoi la dissolution, sera le salut de la France.

* *

C'est ainsi que nous discutons, mon voisin et moi, recommençant toujours, reprenant les mêmes sujets, passant en revue toutes les questions qui nous passionnent et qui nous divisent. Nous abordons tour à tour le suffrage universel, la formation et le rôle d'une seconde Chambre, l'instruction libre, gratuite et obligatoire, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout enfin. Je tâcherai peut-être un jour de reproduire quelques-uns de ces entre-

tiens. Il en ressort toujours que la division n'est pas si profonde qu'on pourrait le supposer entre un royaliste et un républicain. Si nous ne sommes pas d'accord, mon voisin et moi, sur l'entête du gouvernement, nous nous entendons sur la plupart des questions les plus importantes. Tous les deux nous aimons notre pays avec passion, notre point de départ à tous les deux est honnête et notre but est le même : relever et régénérer notre malheureuse patrie.

Ah ! quelle vertu a ce mot de patrie ! que de sacrifices on peut demander et obtenir au nom de cette mère commune ! Le jour où, faisant abnégation de nos intérêts, de nos sentiments, de nos ambitions, nous n'aurons tous en vue que le salut de la patrie, ce jour-là la France sera bien près de reprendre d'un bond la place que Dieu lui avait marquée dans le monde.

Nous exprimons en finissant le vœu, que l'auteur reproduise les entretiens qu'il annonce. L'amour de la patrie, sans doute, voilà le remède à tous nos maux. — Mais la base de cet amour, que l'auteur ne l'oublie point, c'est le principe du sacrifice, et le sacrifice n'existera jamais en dehors de la voie de Dieu et de la règle divine.

le refus du Reichstag de recevoir, jusqu'à nouvel ordre, des représentants de nos anciens départements. « Ces députés, a-t-il dit, seraient nécessairement hostiles à l'empire, et leur hostilité aurait pour effet de refroidir les chaleureuses sympathies que le peuple allemand professe pour les nouvelles provinces; or, pour tout au monde, je ne voudrais pas exposer celles-ci à pareil danger. » Nous doutons que l'on sache particulièrement gré à M. de Frankenberg, en Alsace et en Lorraine, de cette touchante sollicitude.

Si beaucoup d'illusions se sont évanouies à Berlin, comme nous venons de voir, il en est une qui persiste, et qui s'est révélée dans les discours de presque tous les orateurs qui ont pris la parole dans ce débat. On s'imagine qu'après l'option, tous ceux qui seront restés dans les provinces annexées se tourneront décidément du côté de l'Allemagne. « Quand le délai d'option sera passé, a dit M. Duncker, vous n'aurez plus affaire qu'à des habitants qui auront formellement exprimé leur volonté d'accepter la nationalité allemande. »

M. Duncker, et ceux de ses collègues qui ont manifesté sur ce point une opinion semblable, se font une idée absolument erronée de la façon dont doit se pratiquer l'option, d'après l'interprétation donnée par le gouvernement allemand au traité de paix. On sait que la faculté d'opter pour la nationalité française est entourée, pour les personnes qui habitent l'Alsace-Lorraine, de restrictions telles, qu'un très-petit nombre seulement pourra en profiter. Quant à celles qui ne revendiqueront pas les droits de citoyen français, elles accepteront la nationalité allemande, non parce que tel est leur désir, mais parce qu'elles ne pourront pas faire autrement.

L'illusion d'un changement d'opinion, après le 1^{er} octobre 1872, dernier délai pour l'option, est donc condamnée à s'évanouir comme les autres, et les membres du Reichstag se convaincront bientôt de la justesse des paroles prononcées l'autre jour par le député Windtorst : « Si vous voulez attendre, pour appeler ici des députés alsaciens et lorrains, que la surexcitation des esprits soit calmée dans ces provinces, il faut que vous preniez patience jusqu'à l'extinction de la génération actuelle. » (La Patrie.)

Chronique Politique.

La commission de décentralisation a pris une décision définitive dans la question des conseils de préfecture. Elle a résolu d'en provoquer la suppression. On sait que le gouvernement s'oppose à cette suppression. Cette question n'est pas près d'être discutée.

M. de Goulard, ministre des finances, a déposé un projet de loi lui ouvrant un crédit de 94 millions sur le compte de liquidation des frais de guerre.

Un précédent crédit de 14 millions a déjà été ouvert sur le même compte : cela fait déjà 108 millions pour cette catégorie de dépenses.

MM. de Rothschild ont, en ce moment, des entrevues suivies avec le ministre des finances.

Il va sans dire qu'il s'agit des négociations franco-prussiennes.

L'entrevue de M. de Rothschild avec M. Thiers, racontée en détail par l'Univers et le Français, est tout à fait imaginaire, dit le Courrier de France.

L'Egalité annonce que la commission départementale des Bouches-du-Rhône, à laquelle M. Thiers a donné tort dans son conflit avec M. de Kératry, vient de donner sa démission.

On lit dans le compte-rendu des délibérations du conseil général de Saône-et-Loire que ce conseil refuse de payer les dépenses personnelles faites par l'ancien préfet de ce département, M. Charles Ferry, aujourd'hui administrateur de la Haute-Garonne.

Ce refus est fondé sur la présentation au conseil de mémoires relatifs à des fournitures d'appareils à douches et de moustiquaires.

Ils n'avaient pas de moustiquaires, les braves qui tombaient au grand soleil de Reischoffen.

L'OPTION DES ALSACIENS. — Les Alsaciens qui veulent opter pour la France n'ont que jusqu'au 1^{er} octobre pour faire leur déclaration.

Voici le moyen que les Prussiens ont trouvé pour rendre ce droit à peu près illusoire : par exemple, à Mulhouse, le bureau affecté aux déclarations ouvre à dix heures du matin, heure où les ouvriers sont à l'atelier; il ferme de onze heures à une heure, moment de leur repas. Et s'il y a trois cents personnes en instance, on s'arrange de façon, par les lenteurs bureaucratiques, à n'en inscrire que huit ou neuf par jour. On renvoie les autres au lendemain. Les gens riches vont opter à Montbéliard, à Belfort, etc.; mais ceux qui n'ont ni temps ni argent à dépenser, tant pis pour eux! le tour est fait. Dans les villages, il n'y a pas de bureau d'option. De sorte que les paysans comme les ouvriers ne peuvent se faire inscrire.

Informations militaires.

Par ordre ministériel, toutes les troupes de la subdivision des Bouches-du-Rhône iront passer huit jours au camp du Pas-des-Lanciers, près Marseille. Ces troupes se livreront aux études du tir, exercices auxquels l'autorité militaire attache aujourd'hui plus que jamais une grande importance.

Les troupes seront sous le commandement de l'officier le plus élevé en grade, et seront campées comme elles l'étaient au camp de Châlons.

L'armée vient de faire une perte sérieuse par la mort du marquis de Sevelinges, général de division, grand-officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre des saints Maurice et Lazare.

Cet officier général commandait l'artillerie à Solférino. Il a été enlevé subitement, le 11 de ce mois, par une attaque d'apoplexie. Les obsèques ont eu lieu dans l'église de l'Annonciation, à Passy.

Le génie prussien vient de commencer les travaux qui doivent faire de Thionville une place presque aussi forte que Belfort.

Les montagnes qui dominent la ville vont entrer dans la ligne des fortifications.

D'importants travaux sont déjà entrepris pour faire de Nouveau et de Vieux-Brisach une place forte redoutable, avec un pont de pierre sur le Rhin.

Toutes les aspérités de terrain sont soigneusement utilisées par les ingénieurs, et le système de fortifications adopté par la Prusse pourra bien se généraliser, quand on en aura reconnu la supériorité.

D'autre part, on va entourer Strasbourg de cinq forts détachés, de façon à en faire, au besoin, un immense camp retranché pouvant contenir plus de deux cent mille hommes.

M. Dumas, officier d'état-major, vient de remettre au ministère de la guerre un travail très-intéressant, et surtout très-bien fait, sur l'usage de la télégraphie électrique militaire.

L'auteur demande que les officiers de toutes armes soient initiés à la langue de la télégraphie, afin qu'en campagne ils puissent se passer de l'administration civile que les régiments sont obligés aujourd'hui d'avoir avec eux.

Des officiers d'état-major, délégués par le génie, viennent de lever le plan de tous les chemins et sentiers tracés depuis peu de temps dans la forêt et la vallée de Montmorency. Ce travail, commencé depuis plus de deux mois, touche à sa fin; il a pour but de rectifier les cartes de l'état-major.

Au point de vue de la stratégie militaire, cette rectification a une grande importance, car la chaîne des collines de Montmorency, dont la butte Pinson est le premier anneau, n'est éloignée des forts de la Briche et de la Double-Couronne que d'environ trois mille mètres.

Nouvelles diverses.

Le Courrier de France annonce sous réserves que M^{re} Chigi vient de recevoir un bref

du pape conférant la dignité de cardinal à M^{re} l'archevêque de Paris.

Le gouvernement fait étudier en ce moment la question de rachat par l'État de tous les ponts à péage.

Les divers concessionnaires ont été appelés à ce sujet au ministère de l'intérieur pour formuler leurs prétentions.

La commission des monnaies ayant définitivement repoussé la monnaie d'aluminium, on va immédiatement frapper dix millions de monnaie de cuivre.

La tête de la République sera plus petite sur les nouveaux sous que sur les anciens.

Au nombre des legs laissés par le maréchal Vaillant, ancien ministre des beaux-arts, signalons celui de 10,000 fr. au profit du Conservatoire de Dijon, fondé par Ch. Poissot, qui vient de mourir il y a quelques jours seulement.

La statue de Voltaire, qui, après le 4 septembre, avait été transportée à la place du prince Eugène, va être prochainement réintégrée au square Monge.

Toutefois, cette installation n'est que provisoire, car la statue du philosophe de Ferney doit être placée, après l'achèvement de la rue de Rennes, au débouché de cette voie, sur la place de l'Institut.

M. du Bourg a adressé une demande en grâce au président de la République. On dit celui-ci favorable en principe à cette requête; toutefois, aucune décision ne sera prise avant que la Cour de cassation ait statué sur le pourvoi de M. du Bourg.

Une dépêche de Londres nous apprend que la fameuse papeterie de Sandford près d'Oxford, a été entièrement brûlée. La perte est évaluée à 30,000 livres sterling.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Les journaux ont annoncé que le général Medina, président du Honduras, avait dû céder la place au général Lopez, ancien vice-président de cette République.

L'ordre et la tranquillité règnent dans le pays. Le commerce et les travaux publics ont déjà repris un nouvel essor.

La cause du coup d'Etat qui vient d'avoir lieu dans l'Amérique Centrale n'est autre que le désir général du maintien de la paix et de l'autonomie actuelle.

On redoutait les conséquences des idées du président Medina. On craignait que, sous prétexte d'établir l'union fédérative des cinq républiques, il ne voulût ériger l'unité à son profit.

Le San-Salvador et le Guatemala, qui, pas plus que le Nicaragua et Costa-Rica, ne voulaient être absorbés par le Honduras, ont prêté leur concours au général Lopez pour conserver leur indépendance.

Lopez, en renversant Medina, n'a fait que réaliser le vœu des populations du Honduras et des Etats voisins.

C'est ce qui explique comment cette révolution s'est accomplie sans effusion de sang.

Les tendances ambitieuses de Medina avaient semé l'inquiétude dans les esprits, et les nominations diplomatiques en Europe qu'il avait faites pour soutenir ses projets avaient porté au comble le mécontentement du pays.

Aussi le général Lopez a-t-il été accueilli avec la plus entière confiance.

Le nouveau Président est beau-frère de Don Carlos Gutierrez, ministre de Honduras à Londres, et comme l'un et l'autre ont de tout temps favorisé le Chemin de fer Interocéanique, il est hors de doute que cette grande œuvre sera prochainement placée sous la garantie collective des gouvernements unis de l'Amérique Centrale. (339)

Chronique de l'Ouest

ET CHRONIQUE LOCALE

On parle d'une collision, sur la ligne d'Orléans à Juvisy, entre le train des voyageurs n° 14 et le train de marchandises n° 421, manœuvrant en gare. Il y a eu 4 morts et plusieurs blessés.

Avant-hier, déraillement près d'Angoulême, heureusement sans accident.

Autre déraillement à Montluçon; il n'y a pas eu de blessés.

Que faut-il penser de tous ces déraillements?

L'Illustration du 1^{er} juin a publié la gravure d'un charmant tableau : *Mendiantes bretonnes*, fait par M. Hublin, et reçu au salon de 1872.

Ce tableau est dû au pinceau d'un Angevin.

Le 10 de ce mois, la paroisse de Lasse accompagnait à sa dernière demeure le comte Odar de Parigny, bon catholique et vrai patriote, qui s'était volontairement engagé comme simple mobile dans la dernière campagne. Ce brave jeune homme est resté devant l'ennemi jusqu'au moment où, atteint de la petite vérole, il a été arraché des ambulances par son oncle, le marquis d'Oysonville, qui, malgré son grand âge et au milieu de l'hiver, est allé chercher celui que la mort devait si tôt enlever à l'affection de ses nombreux amis.

La Société nationale d'encouragement au bien, dans sa séance tenue à Paris le 5 mai, a décerné des récompenses à quelques-uns de nos compatriotes :

MM. LABOULAYE (Victor-Emmanuel), constructeur-mécanicien à Angers; ROCHEREAU (Louis), contre-maître d'ajustage, 43 ans; SILVAIN, contre-maître des modèles, 60 ans, à la même usine.

Le but de cette Société, fondée depuis quelques années, se résume en ces quelques mots :

« Chacun se doit à tous; rester indifférent au bien par négligence ou par égoïsme, c'est manquer à la loi de Dieu, méconnaître les droits et les devoirs de l'humanité. Aimons-nous, aidons-nous, et ayons pour devise ces quatre mots : Justice, amour, oubli, fraternité. »

On lit dans l'Étoile :

« Dans la nuit du 19 mai dernier, une patrouille, composée de soldats du 32^e de ligne et commandée par le caporal Colin, était, à Angers, l'objet des insultes d'une bande de voyous, alors qu'elle traversait la rue de Normandie et le quartier de la Tannerie.

» Arrivée dans la rue Beaurepaire, les voies de fait succédèrent aux insultes, des pierres et des morceaux de bouteilles furent lancés à la face des soldats. Il fallut alors que le poste voisin envoyât du secours à la patrouille ainsi attaquée, et qui ne voulait cependant pas faire usage de ses armes. A cette vue, les voyous prirent la fuite, abandonnant la lutte, qui, heureusement encore, n'avait pas été sanglante pour les soldats.

» A la suite de cette agression, une instruction fut commencée, et neuf individus furent arrêtés comme coupables de rébellion envers la force publique.

» A l'audience de samedi dernier, ils comparaissaient devant la chambre correctionnelle du tribunal d'Angers.

» Sur les neuf prévenus, cinq ont été acquittés faute de preuves, à savoir : Camus, Hurlin, Adoux, Frédéric Léger et Victor Léger. Quant aux autres, ils ont été condamnés : Tuleau à 6 mois de prison; Coutraire et Cloarec à 4 mois, et enfin Jally dit Cacosse à 13 mois. Ce dernier était en état de récidive et avait déjà subi quatre condamnations dont une à un an. »

Dernièrement, rue des Lices, à Angers, un chien non muselé a mordu cinq autres chiens. Son maître l'a fait conduire aussitôt à l'équarrissage, où il a été abattu.

Un vétérinaire a été chargé de s'assurer si l'animal était oui ou non atteint de la rage.

C'est le moment de prendre des précautions pour éviter des accidents semblables. On sait en effet que c'est à l'époque des grandes chaleurs que les animaux sont le plus exposés à l'hydrophobie.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Dimanche, à midi, boulevard de l'Hôpital, deux sous-officiers de cuirassiers, en tournant au galop de leurs chevaux l'angle de l'avenue qui conduit à l'hôpital Sainte-Marie, sont tombés avec leurs chevaux.

L'un a eu la jambe droite fracturée,

L'autre s'est fait une blessure sans gravité à la tête.

Le premier a été transporté à l'hôpital; le second a regagné la caserne avec les deux chevaux.

La fête qui se célèbre tous les ans à Tours, à la Saint-Jean, sur la place du Morier, avenue de Grammont, aura lieu le dimanche 23 juin.

Cette fête se terminera par un feu de Saint-Jean gigantesque, et feu d'artifice à 9 heures 1/2 du soir.

Un magnifique ballon sera lancé à 7 h. du soir.

Le lendemain, un autre ballon sera lancé à 8 heures.

Dernières Nouvelles.

Le centre gauche s'est réuni hier, à une heure.

On assurait hier que les délégués des fractions de la droite devaient demander une audience à M. Thiers.

Le prince Napoléon est passé hier à Bellegarde, allant d'Italie en Suisse.

Marseille, 49 juin.

La police a opéré la saisie des numéros du journal *l'Égalité*, du 49 juin, pour un ar-

ticule intitulé : « Les Républicains sans la République. »

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Bulletin commercial et agricole.

RICHÉLIEU, 17 juin 1872.

Farines, les 159 kil., 69 fr. — Froment, l'hect., 22 50. — Méteil, 16 50. — Seigle, 12. — Orge, 9 50. — Avoine, 8. — Pommes de terre, 3. — Haricots de Soissons, 40. — Foin, les 100 kil., 5. — Sainfoin, 5. — Luzerne, 5. — Paille de froment, 6. — Paille de seigle, 5. — Bois à brûler, le stère, 11. — Fagots, le cent, 40. — Bœuf, le kil., 1 80. — Veau, 1 85. — Mouton, 1 90. — Porc, 1 60. — Œufs, la douzaine, 65 c. — Poulets, la paire, 4 fr. — Canards, 5. — Oies, 11. — Dindons, 17. — Beurre, le kil., 2.

ANGERS, marché du 15 juin.

Blés roux, 1^{re} qualité, l'hect. de 77 kil. 500, 25 50 à 26 fr.; id., 2^e qualité, 25 fr. — Blés blancs, vallée, Sarthe et Mayenne, les 77 kil., 27 fr. — Orges de Saumur, les 65 kil., 1^{re} qualité, 10 f. 50; 3^e qualité, 9 50 à 10 fr. — Orges de la Vienne, les 65 kil., 1^{re} qualité, 9 50 à 10 fr.; 2^e qualité, 8 75 à 9 fr. — Orges de la Beauce, les 100 kil., 14 25 à 14 40. — Orges de la Vendée, les 65 kil., 9 à 8 75. — Farines de Sarthe, les 100 kil., 1^{re} qualité, 73 à 74 fr.; 2^e, 70 à 71 fr.; 3^e, 50 à 55. — Œufs, 90 c.

à 1 fr. la douzaine. — Beurre, le 1/2 kil., de 90 c. à 1 fr. 20. — Pommes de terre (le boisseau), » 90; 1^{re} qualité, 1 ». — Bœuf, » 90 à » 80, 1^{re} qualité, le 1/2 kil. — Mouton, 1 10 à 1 20. — Veau, 1 25 à 1 15. — Oignons, 75 à 80 c. le boisseau.

CHATEAUNEUF, marché du 14 juin.

Froment, l'hect., 1^{re} qualité, 26 fr. — Seigle, 16 50. — Orge, 9 ». — Avoine, 9 ». — Farines, les 100 kil., 72 50. — Pommes de terre, 1 80 le double-décaltre. — Graine de luzerne, le quintal, 200 fr.; de trèfle, 200 fr.; de chanvre, 35 fr. — Pain, les 6 kil., 2 40. — Œufs, la douzaine, 75 c. — Foin (la charretée de 1,050 kil.), 70 fr. — Paille, 50 fr.

CHOLET, marché du 15 juin.

Bestiaux. — Bœufs gras, amenés 659, vendus 645. Poids moyen de l'animal sur pied, 500 kil.

Vaches grasses, amenées 180, vend. 169. Poids moyen de l'animal sur pied, 390 kil.

Bœufs maigres, amenés 105, vendus 94. — Vaches maigres, amenées 51, vendues 44. — Taureaux, amenés 7, vendus 7. — Veaux, amenés 50, vendus 46. — Moutons, amenés, 682, vendus 592. — Porcs, amenés 115, vendus 107. — Cochons de lait, amenés 14, vendus 11. — Froment, 1^{re} qualité, l'hect., 25 fr.; — 2^e, 24 fr.

Farine, 1^{re} qualité (les 79 kil.), 37 fr.; 2^e qualité, 35 fr.

LION-D'ANGERS, marché du 14 juin.

Froment, 25 et 24 f. — Seigle, 12 f. — Orge,

9 50 f. — Sarrasin, 11 f. — Avoine d'hiver, 10 f. — Haricots 35 f. — Pommes de terre, 5 f. — Vesceau, 12 f. — Graine de luzerne et de trèfle, le quintal, 120 fr. — Foin, 4 50 et 5 fr. — Paille de froment, 4 50; de seigle, 5 fr.

INGRANDES, 14 juin.

Froment, l'h., 24, 23 f. — Seigle, 15 f. — Orge, 10 f. 25. — Sarrasin, 10 f. 30. — Avoine d'hiver, 9 fr. d'été, 8 f. 25. — Pommes de terre, 8 f. 75. — Foin, le quintal, 9 25 et 8 f. — Paille de froment, 4 f., de seigle 5 25.

Bestiaux. — Le marché de ce jour n'était pas approvisionné de bestiaux.

JALLAIS, 14 juin.

Froment, l'hect., 24 et 23 f. — Seigle, 15 f. — Orge, 10 f. — Sarrasin, 10 f. 25. — Avoine d'hiver, 9 f.; d'été, 8 f. — Haricots et Jarosses, 30 f. — Fèves, 12 f. — Vesceau, 29 f. — Noix, 18 f. — Pommes de terre, 5 f. — Graine de luzerne, le quintal, 160 f.; de trèfle, 165 f. — Foin, 9 et 7 f. — Paille de froment, 3 f. 50; de seigle, 4 f. 50.

Bestiaux. — Bœufs maigres, am. 80, v. 50 à 600 f. — Vaches grasses, am. 60, v. 40 à 460 f.; maigres, am. 70, v. 50 à 350 f. — Veaux, am. 15, v. 12, à 80 f. — Moutons, am. 20, v. 16 à 25 f. — Porcs gras, am. 10, v. 7 à 120 f.; maigres, am. 10, v. 6 à 60 f.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUIN 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % j. 1 ^{er} janv. 71.	54	35	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	386	25	»	»	»
4 1/2 % j. 22 sept. 70.	78	»	10	»	»	Canal de Suez, j. 1 ^{er} janv. 70.	402	50	»	»	2 50
4 % j. 22 sept. 70.	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	506	25	»	»	3 75
5 % Emprunt.	85	70	»	20	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	210	50	»	»	»	Orléans.	295	50	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	387	50	»	2 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	292	50	»	»	»
— 1865, 4 %.	441	50	»	2 25	»	Est.	276	25	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	282	»	»	»	»	Nord.	360	»	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	254	50	»	»	»	Ouest.	288	75	»	»	»
— libéré.	255	50	»	»	»	Midi.	289	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3735	»	»	10	»	Deux-Charentes.	275	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	665	»	»	2 50	»	Vendée.	260	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	496	25	»	3 75	»						
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	»	»						

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — — — omnibus.	
1 — 33 — — — soir, —	
4 — 13 — — — express.	
7 — 27 — — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — omnibus.	
9 — 50 — — — express.	
12 — 38 — — — omnibus.	
4 — 44 — — — soir, —	
10 — 30 — — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Mairie de Saint-Lambert-des-levées.

ADJUDICATION DE LA RÉCOLTE DE LA 2^e HERBE DU MARAIS DE JUGATEAU, Propriété communale.

On fait savoir que le dimanche 7 juillet 1872, à midi, il sera, par devant le maire de la commune de Saint-Lambert-des-Levées, en la salle de la mairie, procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, et à l'extinction des feux, de l'affermement, pour trois ou six années, de la récolte de la deuxième herbe du marais du Jugateau, contenant neuf hectares quatre-vingt-quinze ares cinq centiares.

On peut prendre connaissance, au secrétariat de la mairie, des clauses et conditions de l'adjudication, tous les jours, de onze heures du matin à quatre heures du soir, et s'adresser, pour visiter les lieux, au garde-champêtre de la commune.

Fait à la mairie de Saint-Lambert-des-Levées, le 16 juin 1872.

Le maire de Saint-Lambert-des-Levées, LEPOT.

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

GRAND SUCCÈS LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY Parfumeur, rue de la Poix, 9.

A LOUER PRÉSENTEMENT.

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Billange. (225)

A LOUER PRÉSENTEMENT.

UNE MAISON, propre au commerce, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 31. S'adresser à M. LAMBORG, propriétaire, quai de Limoges. (262)

Nouvelle Encre J. Gardot à Dijon.

noire en écrivant, n'épaississant pas les plumes, n'épaississant pas. Nouvelle Encre violette qui copiant même un mois après l'écriture, chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs. 15 FLACON 1^{er} 25 et 50

Au Commerce et à l'Industrie.

La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission-Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Étranger).

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)

BÈGUE

L'institution des Bègues de Paris ouvre un cours le 15 juillet. Ecrire à M. M. CHERVIN, av. d'Eylau, 90.

ETUDES DRUIDIQUES

ET DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES.

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument. Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes. (Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

LA FRANCE ELEGANTE

ET LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE

SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements : 64, rue Sainte-Anne, Paris.

L'ÉDITION MENSUELLE	L'ÉDITION BI-MENSUELLE
PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :	PARAISSANT LE 1 ^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :
1 ^o 12 numéros grand in-8°, format de luxe;	1 ^o 24 numéros grand in-8°, format de luxe;
2 ^o 24 gravures de modes coloriées;	2 ^o 36 gravures de modes coloriées;
3 ^o 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.	3 ^o 12 planches de broderies et travaux;
	4 ^o 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections;
	5 ^o Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano;
	6 ^o Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.
Prix d'abonnement :	Prix d'abonnement :
Un an : Départements, 12 fr.; six mois : 7 fr.	Un an : Départements, 18 fr.; six mois : 10 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin, Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUDET. Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.